



GRETA-CFA 49

Tél. 02 41 24 11 11
3 rue de Létanduère 49018 ANGERS.
greta-cfa49@ac-nantes.fr

SERVICE APPRENTISSAGE

02 52 75 07 15
gretacfa49-apprentissage@ac-nantes.fr

Alexandra DELAUNAY

Chargée de l'accompagnement
Social et Référente Handicap
06 46 91 94 50
Alexandra.delaunay@ac-nantes.fr

Anne AUBRIL

Assistante de Gestion
02 52 75 07 17
anne.aubril@ac-nantes.fr

Pour en savoir plus, contactez directement
la structure proposant l'aide souhaitée :

ACTION LOGEMENT

Angers : 02 41 20 85 49
www.actionlogement.fr

CAF DE MAINE ET LOIRE

Tél. 32 30 (Numéro unique et gratuit)
32 rue Louis GAIN 49937 ANGERS
www.caf.fr

SÉCURITÉ SOCIALE DE MAINE ET LOIRE

Tél. 36 46
32 rue Louis GAIN 49937 ANGERS
www.ameli.fr



GRETA-CFA49
UNE FORMATION
UNE QUALIFICATION
UN EMPLOI

**AIDES ET
DISPOSITIFS POUR
LES APPRENTIS**

*L'apprentissage et les contrats de professionnalisation
au sein des lycées de l'Éducation Nationale, en Maine et Loire*

DISPOSITIFS LIÉS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Sous réserve de vérification et d'acceptation des dossiers.

Le Premier Équipement

Il s'agit du 1er équipement pédagogique nécessaire à l'exécution de la formation. Ce forfait est déterminé par l'OPCO. La demande est réalisée par l'établissement scolaire.

DISPOSITIF POUR LA MOBILITÉ

Aide au Permis de Conduire

Les prérequis pour prétendre à cet aide sont :

- Avoir 18 ans.
- Être inscrit.e dans une auto-école.
- Ne pas avoir passé ou obtenu le permis de conduire.

Montant : 500€.

Contactez le GRETA-CFA 49.

Mail : anne.aubril@ac-nantes.fr

LES DISPOSITIFS FINANCIERS

• ARS - Allocation Rentrée Scolaire

varie entre 370,31€ et 404,28€. Contactez votre Caisse d'Allocations Familiales.

• Prime d'activité

Cette aide est destinée aux apprentis de +18 ans percevant un revenu mensuel net de 78% du SMIC.

Sous conditions des ressources du foyer. Cette demande se réalise en ligne via la CAF.

Participation aux frais d'Hébergement et de Restauration au sein du lycée

Montants :

- 3€/repas (2 repas maximum/jour si interne)
- 6€ pour les internes (nuitée + petit déjeuner)

Modalités de remboursement selon l'OPCO. L'apprenti.e sera remboursé.e en 2 fois directement par le GRETA-CFA 49 (sous réserve de la bonne réception du RIB de l'apprenti.e).

LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

Sous réserve de vérification et d'acceptation des dossiers.

• Fonds Social GRETA CFA 49

Aide aux apprentis qui rencontrent des difficultés pouvant freiner leur parcours.

Contactez alexandra.delaunay@ac-nantes.fr

• Carte Étudiante des métiers

Tarifs réduits : transport en commun, sport, activités de loisirs et culturelles.

• PASS Culture

300€ dès 18 ans, 30€ pour les jeunes de 16 à 17 ans et 20€ pour les jeunes de 15 ans pour diverses offres : loisirs, cours de musique, achats de livres/BD, etc.

• E. PASS Jeunes (15 à 19 ans)

La Région vous offre 130€ d'avantages pour la culture et le sport.



Pour ces 2 PASS, faire la demande via l'application mobile ou sur le site. Région PAYS DE LA LOIRE

EN AMONT DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION



DISPOSITIFS POUR L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

• Les aides au logement - APL/ALS

Le montant est calculé en fonction des ressources de l'apprenti.e.

Contactez la CAF de votre département.

• Aides Action Logement

Aides d'Action Logement de 15 à 30 ans. Mobili Jeune - Action Logement
Action Logement prend en charge également une partie votre loyer, jusqu'à 100€/mois. Le montant est calculé sur le loyer après déduction des diverses aides.
Prérequis : Avoir -30 ans.

• Garantie Visale

Aide concernant la caution. Prérequis : Être âgé entre 18 et 30 ans.
Le montant maximum dépend des ressources.

• Avance Loca-Pass

Prêt à taux 0 pour le dépôt de garantie.
Prérequis : Avoir -30 ans.

Les demandes sont à réaliser sur le site : alternant.actionlogement.fr

